

Assises européennes du long terme
Quatrième édition
L'avenir de la cohésion en Europe
14 novembre 2018

● **INTRODUCTION :**

Intervenants

Marcel GRIGNARD

Président de Confrontations Europe

Stéphanie VON EUW

Vice-Présidente en charge des affaires européennes de la région Ile-de-France

Stéphanie VON EUW, *Vice-Présidente en charge des affaires européennes de la Région Ile-de-France*

Au niveau européen, il est important de s'accorder sur les priorités communes, car à vouloir trop faire, trop vite, on s'est perdu. Une des solutions serait davantage prioriser et s'accorder sur des valeurs qu'on souhaite partager de manière approfondie au niveau de l'UE. L'échelle des régions est pertinente pour trouver une solution, car elles ne s'embarrassent pas de politique. La politique de cohésion est à ce regard essentiel, car elle vise à aménager le territoire européen en alliant compétitivité et solidarité, deux piliers pour le développement de territoires. Cette politique doit s'asseoir sur un socle de solidarité active entre régions, acteurs économiques, acteurs sociaux.

La Région Ile-de-France a souhaité prendre position sur deux axes principaux :

1) la préservation d'une politique de cohésion ambitieuse avec le FEDER et le FSE comme piliers, qui doivent rester au bénéfice de toutes les régions d'Europe. Une région riche doit pouvoir garder les fonds, car une région reflète des réalités très variées au sein de son territoire. De plus, dans un contexte difficile pour l'Europe, notamment avec le Brexit, les régions peuvent être des « locomotives », tant d'un point de vue politique que symbolique.

2) la question de budget, les régions plaident pour un budget ambitieux, et ne peuvent que regretter les 10 % de baisse. Les enjeux ont certes changé et des nouvelles politiques doivent émerger ce qui rend le statu quo impossible. Mais la Région Île de France reste vigilante pour faire en sorte que cette politique reste le bras armé de cette union.

Il y a quelques éléments positifs pour 2020 : la simplification de la politique de cohésion est la bienvenue, mais il y a parfois un grand écart entre théorie et pratique. La Région Ile-de-France tente de démontrer à la Commission européenne que cette politique de cohésion répond à des besoins, et que si les retours ne sont pas toujours positifs, c'est avant tout dû à la complexité dans sa pratique, à la complexité de dépenser. Nous reviendrons également sur les multiples contrôles, qui ne doivent pas exclure la confiance. L'Europe pâtit de cette défiance envers ses partenaires sur les territoires.

● TABLE RONDE 1 : QUELLE AMBITION POUR UNE COHÉSION REPENSÉE ?

Intervenants

Stéphanie VON EUW, Vice-Présidente en charge des affaires européennes de la Région Ile-de-France

Jean PEYRONY, Directeur Général de la Mission Opérationnelle Transfrontière

Ivana STRASKA, Gouverneure de la Bohême du Sud

Modération

Eric VON BRESKA, Directeur de la Direction Politique à la Direction Générale Politique Régionale et Urbaine au sein de la Commission Européenne

Eric VON BRESKA, *Directeur de la Direction Politique à la Direction Générale Politique Régionale et Urbaine au sein de la Commission Européenne (modérateur)*

La grave crise économique est derrière nous, nous connaissons une période ininterrompue de croissance depuis 6 ans, avec la création de plus de 12 millions d'emplois depuis 2014, une reprise de l'investissement, une baisse du chômage. Cependant, tous les citoyens ne bénéficient pas de la reprise de la même manière, avec d'importantes différences qui persistent entre les régions et entre les habitants, avec un fossé qui se creuse entre régions plus pauvres et régions plus prospères. Au même moment l'Union Européenne doit faire face à nombreux défis : un développement économique mondialisé, une mutation technologique rapide, un changement climatique, une transition énergétique, un choc migratoire, des enjeux de sécurité etc. Les propositions de la Commission pour le prochain Cadre financier pluriannuel (budget à 7 ans de l'Union, 2021-2027) sont à la hauteur de ces défis, le budget de la politique de cohésion reste substantiel, couvre toutes les régions, et appelle à une simplification et à une modernisation pour une politique efficace.

Deux points :

1) La concentration des ressources est limitée autour de priorités fortes : soutien à la R&D, compétitivité des entreprises, technologies numériques, modernisation industrielle. Beaucoup de régions font face à la difficulté de montée en gamme productive. La numérisation risque de faire empirer les différences. La Commission propose des investissements supplémentaires, avec une augmentation des fonds alloués à Horizon 2020. La « *smart specialisation* » a été développée pour cela. L'approche a d'ailleurs déjà prouvé son efficacité en associant tous les acteurs, et a conduit à une meilleure coordination et une meilleure qualité des stratégies.

2) La nécessité d'investir dans le capital humain. Il existe un réel besoin d'investir dans la qualité de l'éducation et les compétences numériques de base. Malgré des améliorations, les niveaux de chômage (surtout des jeunes) et de pauvreté restent trop élevés. Par conséquent le Fonds Social Européen a vu une augmentation de son budget de 100 millions d'euros concentré sur ces priorités. Il est également nécessaire d'optimiser l'impact de nos investissements en s'assurant qu'ils s'inscrivent dans un cadre économique efficace. La Commission Européenne propose ainsi de renforcer l'articulation entre le Semestre Européen et la politique de cohésion dans les domaines pertinents. Cet exercice sous tendra la programmation des fonds structurels à partir de 2021, puis sa révision à mi-parcours que la Commission a proposée pour 2025.

Ivana STRASKA, *Gouverneure de la Bohème du Sud*

La Bohème du Sud est une région riche sur le plan industriel, sur le plan agricole aussi, qui exporte beaucoup. La République tchèque est membre de deux « euro-régions ». Les mêmes défis se posent partout en Europe : transports, santé, emploi, planification des budgets, industrie 4.0. La région de la Bohème du Sud ne néglige pas ces sujets, ainsi que les tendances émergentes. Notre région connaît un taux de chômage très bas, 1,91 % environ. Le problème est plutôt l'insuffisance de la main d'œuvre. La Région a beaucoup de projets en partenariat avec des régions voisines : soins de santé transfrontaliers, des projets de rénovation des lieux de patrimoine, la construction d'infrastructures etc.

Il y a **cinq éléments** que la prochaine programmation du fonds de cohésion devrait contenir :

- ne pas changer la géographie des régions
- conserver les flux et moyens financiers dans les régions, ne pas les concentrer dans le centre d'un pays
- des montants importants pour la construction des infrastructures
- la réduction de la bureaucratie sur le plan européen
- la protection des frontières communes

La République tchèque va subir une réduction de 37 % des fonds de cohésion qui lui sont attribués. Les moyens sont centrés sur la protection des frontières, il faut poser la question de l'efficacité de l'utilisation de ces moyens financiers. On entend parfois dire que les Tchèques ne sont pas solidaires, voire xénophobes : or, depuis longtemps les Tchèques acceptent les vagues de migrants, de réfugiés de guerre (Ukraine, Grèce, Vietnam, Biélorussie etc.).

Ce qu'il manque dans ce budget concerne des sujets très importants et feront partie intégrante des grandes discussions à venir : la région intelligente, l'Europe sans carbone, l'Europe connectée, l'Europe sociale et plus proche des citoyens. Mais d'autres défis vont se poser, comme la protection des ressources nationales et l'environnement, le vieillissement de la population, la lutte contre la sécheresse, la forte baisse de natalité dans certains pays. Dans le cadre de la politique de cohésion, en République tchèque nous traitons ces problèmes. Il faut un budget approuvé par la majorité qualifiée. Un des problèmes majeurs est le droit de migration économique, la situation sur ce sujet est très difficile en République tchèque et cette période de préparation pour l'après 2020 est le bon moment pour en parler.

Stéphanie VON EUW, *Vice-Présidente en charge des affaires européennes de la Région Ile-de-France*

Depuis 2014, la politique de cohésion est régionalisée en France. Pour cette première programmation, 540 millions d'euros ont été fléchés sur la région Ile de France, il s'agit d'une enveloppe réservée. Les fonds sont présents, le problème réside dans les projets qui peuvent être financés : il faut pouvoir faire en sorte qu'ils correspondent aux différentes priorités définies par le programme préparé avec l'État. Il faut d'abord faire connaître les fonds européens, qui, lorsqu'ils le sont, sont parfois craints. L'Ile-de-France a mis en place une équipe de développeurs assignée à cette tâche. On reproche à l'Union Européenne de ne pas être incarnée : il faut faire en sorte que

cette politique de cohésion soit régionale et décentralisée, pour avoir un ancrage territorial, une proximité, et un aspect concret de la politique européenne.

Pour le post 2020, la Région Ile de France plaide pour améliorer l'efficacité du mode opératoire, et les conditions de mise en œuvre. **Quelques points clés :**

1) D'abord défendre la régionalisation, la décentralisation, et la logique de proximité

2) La simplification des procédures et des contrôles (un même projet peut être contrôlé jusqu'à 5 fois par 5 organismes différents). Un contrôle est évidemment nécessaire, mais les choses peuvent être simplifiées, par exemple avec la mise en place d'un label qui viendrait reconnaître la maturité administrative des régions à gérer ces fonds, et qui allègerait les procédures de contrôle.

3) Le plan Juncker est un plan financier, la politique de cohésion fonctionne pour le moment principalement sur le mode de la subvention. Une petite association aura-t-elle forcément besoin de garantie d'emprunts ? Elle a surtout besoin de subventions immédiates. Il y a une menace réelle, avec une volonté de la Commission Européenne de développer davantage d'instruments financiers au détriment de la politique de cohésion, ce qui serait une grave erreur.

4) La concentration thématique : ne pas s'éparpiller. Le critère principal d'attribution des fonds reste le critère de PIB régional, ce qui est pour la Région Île de France une réelle erreur car ce critère empêche de capter les différentes réalités : la région Île de France est la plus riche région de France, mais comprend aussi le département le plus pauvre de France ! Ce n'est pas parce qu'une région est riche qu'elle doit s'endormir sur ses lauriers : la Région doit faire des rénovations majeures en terme d'infrastructures par exemple, donc même les régions riches ont des besoins d'investissements massifs.

Enfin, l'Europe doit apprendre à faire parler d'elle. Qui en parle et comment ? En France on en parle, mais mal. Un vrai travail reste à faire sur comment faire comprendre aux citoyens que de nombreux projets ne pourraient pas être réalisés si l'Europe n'était pas là. L'Europe est déjà près du citoyen, mais on ne le dit pas assez, et il existe une claire responsabilité des régions en la matière.

Jean PEYRONY, Directeur Général de la Mission Opérationnelle Transfrontière

La politique de cohésion est un outil très important qui doit aussi faire le lien avec les autres politiques nationales ou communautaires, ainsi qu'avec les autres politiques transfrontalières. Au-delà d'un financement, c'est une occasion de créer un dialogue entre niveau local et niveau européen, et quand cela touche les citoyens, les réseaux professionnels dans les territoires. Un travail avec les Etats voisins est aussi à poursuivre, car l'Europe ne sera complète que si on travaille dans des réseaux.

● **ECHANGES DE VUES 1 : COHÉSION ET INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS DANS LES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES : REGARDS CROISÉS FRANCO-ALLEMANDS**

Intervenants

Anna BATZELI, Analyste des flux migratoires, Médecins Sans Frontières (Grèce)
Jérôme VIGNON, Président de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale

Modération

Clotilde WARIN, Rédactrice en chef de Confrontations Europe, La Revue, en charge des questions de migrations à Confrontations Europe

Anna BATZELI, *Analyste des flux migratoires, Médecins Sans Frontière*

Jérôme VIGNON, *Président de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale*

Nous faisons face aux solidarités « de fait », qu'on le veuille au non. On s'est moqué de la directive de la Commission Européenne sur la relocalisation des migrants, alors qu'elle n'a pourtant pas si mal fonctionné : près de 225 000 migrants de Grèce ont été relocalisés. Comme convenu, les pays européens de seconde ligne se sont mobilisés et ainsi que sur le terrain les offices nationaux d'asile. Les pays européens ont une responsabilité solidaire avec un pays de première ligne comme la Grèce, qui a tenu sa part du contrat : le nombre de personnes ayant reçu une protection depuis 2017 a été multiplié par dix. Le même constat peut se faire avec la France. La Grèce a joué un rôle décisif en acceptant l'accord avec la Turquie. On peut être critique de cet accord, mais sans ce dernier l'UE serait encore dans une crise politique bien plus grave. Il y a à présent une coopération très intense et totalement inédite entre les polices grecques et turques. L'Europe est de fait solidaire face à quelque chose auquel elle n'était pas préparée, mais ceci est désormais devenu un acquis incontournable, pour l'avenir de l'UE. L'Europe en ressort transformée, de par sa volonté commune vis à vis de l'étranger d'une attitude d'hospitalité et d'accueil lorsque aucune autre solution n'était possible.

Concernant la situation de l'asile en France, les mêmes difficultés de passer des principes des législations à la réalité existent. Et les moyens ne suivent pas. La France accueille massivement, mais n'a pas de politique d'intégration, mais dans un pays républicain, appliquer tous les droits sociaux qu'on applique à tous les citoyens français aurait dû suffire. Mais la barrière de la langue, de la culture, etc. ont compliqué les choses. Ce travail se poursuit avec une reconnaissance de l'intégration comme une tâche spécifique, avec des crédits supplémentaires, une personne compétente en charge (le préfet Alain Reigner). Il faut noter une disparité régionale forte dans l'accueil des migrants, puisque la grande majorité est accueillie par le département de la Seine-Saint-Denis.

En Italie, pays avec une tradition d'émigration où la société civile et religieuse se fait un point d'honneur d'accueillir, comment comprendre que des élections récentes aient pu donner la majorité à des partis qui expriment une méfiance à l'égard de toute immigration nouvelle ou même de réfugiés ? Deux raisons peuvent l'expliquer. Tout d'abord, l'insuffisante réponse des autres européens à la demande italienne de solidarité. Les Italiens ont longtemps été seuls avec Mare Nostrum, mais aussi sur le partage de la responsabilité des instructions des demandes d'asile. Ce sentiment d'injustice s'est accru en 2016, lorsque les Etats centraux de l'Union ont fait la sourde oreille à la demande de l'Italie de revoir les accords de Dublin. Tout ceci s'est retourné et a généré le succès de ces partis. De plus, la situation économique de l'Italie empire, et un malaise grandit autour d'un sentiment de déséquilibre avec l'arrivée de ces migrants dont la culture est différente. Il est indispensable de réviser les accords de Dublin sur la base de la solidarité afin de rendre possible des avancées sur la politique commune de l'asile.

Quelle contribution de l'Europe ? Il s'agit d'un problème de long terme. Le rapport de Jean-Marc Ayrault et Annegret Kramp-Karrenbauer a montré les difficultés communes aux pays européens, et illustré qu'il s'agit là d'un enjeu humain et politique de première grandeur. Au départ, l'UE a posé les bases d'une politique d'intégration à l'européenne par deux directives. Cette approche définit les principes d'un humanisme foncier définissant l'intégration comme un processus européen. Ce processus engage les migrants et les Européens dans une démarche

réciproque de reconnaissance mutuelle et de progrès. Cette approche fournit des principes d'une politique commune qui reste à faire mais qui est possible. Le Brexit ne changera rien aux accords du Touquet puisque le Royaume-Uni n'était pas dans Schengen. Renverser la frontière à Calais ne serait pas une bonne chose, car si le Royaume-Uni est chargé d'instruire les dossiers, une grande partie des demandeurs seront tout simplement renvoyés. Il faut miser sur une bonne coopération entre les deux pays.

● Table ronde 2 : quelle stratégie européenne d'investissement de long terme pour la cohésion ?

Intervenants

Matthieu BERTRAND, Gestionnaire de mandat du Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques, Banque Européenne d'investissement

Nicolas GAUBERT, Chef du service des politiques européennes, Fédération des Travaux Publics

Saila VALTONEN, Conseiller en programmes d'investissements et relations avec le Groupe BEI, DG ECFIN, Commission européenne

Laurent ZYLBERBERG, Directeur de la division Affaires institutionnelles, internationales et européennes, Caisse des Dépôts et Consignations ; Président, Association des Investisseurs Européens de Long Terme

Modération

Anne MACEY, Déléguée générale, Confrontations Europe

Anne Macey, *déléguée générale de Confrontations Europe*, rappelle que si la croissance a repris, l'investissement de long terme demeure toujours 20% en deçà de son niveau pré-crise, alors que les défis auxquels l'Europe est confrontée dans un monde complexe et incertain en mutation accélérée exigent un effort d'investissement de long terme sans précédent. Nous devons être leaders en matière d'innovation et permettre à chacun de se réaliser.

Elle souligne qu'investir, c'est préparer l'avenir, le nôtre et celui de tous nos enfants, alors que nos sociétés sont profondément fracturées, sur le plan économique et social, identitaire, démocratique. Avec le Plan Européen pour l'Investissement, ou Plan Juncker, l'investissement de long terme a été placé en haut de l'agenda européen, et les résultats quantitatifs (plus de 300 mds€ engagés, et bientôt 500 mds d'ici 2020, avec EFSI 2.0), quelque chose n'a pas marché. Face aux besoins d'innovation industrielle et d'infrastructures, des transitions écologique et numérique, de l'investissement humain, il manque encore une stratégie européenne holistique de l'investissement de long terme. La méconnaissance du Plan Juncker sur les territoires n'est pas qu'une question de visibilité : cela démontre qu'il manque encore une capacité d'entraînement. Surtout, l'enjeu de cohésion en Europe dépasse la seule politique européenne de cohésion. Elle exige non seulement une approche globale avec des priorités politiques clairement définies, mais aussi une co-élaboration et une réappropriation par les citoyens et les acteurs économiques et sociaux sur les territoires.

Nous aborderons dans un premier temps le diagnostic que les panelistes portent sur la situation de l'investissement de long terme en Europe, dans une logique ascendante, avant d'échanger sur inflexions politiques en cours ou à apporter dans le cadre du successeur du Plan Juncker, InvestEU et plus largement.

Le plan Juncker correspondait à un vrai besoin de relance des investissements européens. Mais, aux yeux du secteur des travaux publics que représente **Nicolas Gaubert**, *Chef du service des*

politiques européennes, Fédération des Travaux Publics, la réalisation du plan n'a pas forcément répondu aux attentes, en particulier sur **3 points** :

1. Le fameux principe d'additionnalité, selon lequel les projets soutenus n'auraient pas pu être réalisés sans l'intervention du Fonds, n'a pas été respecté.
2. L'articulation avec les instruments de la politique de cohésion aurait mérité une plus grande coordination pour maximiser l'effet de levier.
3. L'insuffisante capacité d'ingénierie des autorités locales et régionales a freiné l'utilisation des instruments financiers.

Laurent Zylberberg, *Directeur de la division Affaires institutionnelles, internationales et européennes à la CDC et Président de l'Association des Investisseurs Européens de Long Terme*, rappelle que le plan Juncker a été conçu dans l'urgence et dans un contexte de liquidités abondantes. L'urgence a conduit à utiliser la « tuyauterie » existante, au risque que certaines bifurcations ne soient pas bien assurées. L'abondante liquidité a permis le lancement du plan avec un faible montant de nouveau cash.

Il faut convenir que, malgré le scepticisme de départ, le plan Juncker est un succès quantitatif, car les 500 Mds d'euros de projets seront atteints. Mais dresser un bilan, c'est aussi lister les trains arrivés en retard :

1. D'abord la communication. Le plan Juncker est un succès, mais si personne ne le sait, c'est un échec.
2. Convenons que, malgré l'objectif affiché, l'accroissement de prise de risque a été très modéré.
3. De même, le soutien aux petits projets n'est pas au rendez-vous, puisque le montant du prêt moyen est passé de 99 millions d'euros avant le plan Juncker à 98 après.
4. On pourrait être plus positif pour le rôle des banques nationales de développement, impliquées dans 20 à 33% des projets. Mais on touche là une difficulté d'évaluation, puisqu'on ajoute des prêts, des garanties et du capital, ce qui donne une vision très floue de la situation.
5. Le financement des infrastructures sociales est resté très faible, avec 4% des réalisations du plan (et seulement 0,5 % en France).
6. Enfin, il faut souligner la complexité du dispositif (largement due à l'utilisation des mécanismes existants imposée par l'urgence), qui génère l'éloignement. Il est donc important de se rapprocher au plus près du terrain.

Matthieu Bertrand, *Gestionnaire de mandat du Fonds Européen pour les investissements stratégiques à la BEI*, est plus positif que les intervenants précédents.

Le bilan du plan Juncker ne peut pas encore être définitif, puisqu'il reste encore deux ans d'exécution. On peut cependant affirmer que les objectifs ont été globalement atteints. Le plan a été conçu pour que la BEI finance des projets plus risqués. Elle l'a fait en adaptant ses instruments à des investissements de plus long terme, sur des créneaux plus spécifiques, et un partage des risques avec les banques. Au final, 80 % des contreparties de la BEI sont nouvelles.

Le plan ne comportait pas d'objectifs sectoriels. Mais les PME en sont les premières bénéficiaires, ainsi que les sociétés technologiques et la recherche-innovation. Pour le secteur social, celui-ci n'est pas considéré risqué par la BEI ; les nombreux investissements correspondants sont donc réalisés hors plan Juncker.

D'un point de vue géographique, la France est la première bénéficiaire en volume. Mais l'impact a été majeur pour la Grèce, les pays baltes, la Bulgarie, l'Espagne et le Portugal, c'est-à-dire les pays les plus touchés par la crise.

Le plan Juncker a eu un rôle d'attraction, d'entraînement des autres financeurs grâce à la référence de la BEI.

En revanche il est vrai qu'une meilleure coopération avec les fonds de cohésion aurait été souhaitable, c'est un sujet de réflexion pour l'avenir.
Malgré ses succès indéniables, le plan Juncker ne peut pas résoudre tous les problèmes européens.

[Saila Valtonen](#), Conseiller en programmes d'investissements et relations avec le Groupe BEI, à la DG ECFIN de la Commission européenne, confirme que le plan Juncker est réalisé en volume, mais aussi en nature d'investissement, en particulier vers les PME.

Certes, des besoins non satisfaits existent encore, pour améliorer l'employabilité, moderniser la formation, investir dans les nouveaux domaines technologiques... mais on a vu, avec le plan Juncker, la capacité de relance et de réaction de l'Europe.

Le niveau des investissements reste encore inférieur à ce qu'il était avant la crise, représentant 20,1 % du PIB contre 22,4 % en 2017. C'est évidemment inquiétant. Il faut augmenter les investissements, notamment en développant les liens transnationaux. Et un effort particulier sur les investissements sociaux est nécessaire car il est important de consolider la cohérence entre le social et l'économique.

[Anne Macey](#) souhaite maintenant aborder le successeur du plan Juncker, avec le programme InvestEU, destiné à stimuler davantage l'investissement, l'innovation et la création d'emplois en 2021-2027. Ce programme permet-t-il à une véritable stratégie européenne de s'incarner dans des projets en matière d'investissements dans l'innovation industrielle, numérique, écologique, les infrastructures et surtout d'investissements humains comme la santé et l'éducation ?

Pour [Saila Valtonen](#) le programme InvestEU est une réponse à la volonté de faire mieux, avec des financements contraints. Si l'économie européenne s'est améliorée, les contraintes budgétaires continuent de peser sur les pays qui n'accepteront sans doute pas de financer davantage l'Europe. L'objectif est donc d'améliorer la synergie et l'efficacité de l'ensemble des dispositifs financiers européens, en allégeant leurs conditions d'utilisation. Quinze instruments différents seront regroupés sous le parapluie du programme InvestEU.

Il s'agit de mobiliser les investissements publics et privés en recourant à des garanties de l'UE et en apportant des conseils techniques aux porteurs de projets. L'articulation entre subventions et garanties sera assouplie pour une meilleure efficacité.

Le programme InvestEU réunira tous les programmes de financement au sein d'une même structure, en pointant **quatre domaines** :

1. Les infrastructures
2. La recherche, l'innovation et la numérisation
3. Les PME
4. Les investissements sociaux et le développement des compétences.

Le programme InvestEU doit fonctionner en coordination avec les fonds de cohésion. Les Etats membres auront la possibilité d'utiliser une partie de leur budget en liaison avec InvestEU.

[Laurent Zylberberg](#) observe que Saila Valtonen n'a pas mentionné le rôle des banques nationales d'investissement (« National Promotional Banks and Institutions » – NPBI), qui vont bénéficier de l'extension de « l'accès direct » à la garantie, ce qui est une heureuse nouveauté.

[Saila Valtonen](#) convient de son omission et souligne qu'il faudra organiser la coopération entre les divers acteurs.

Matthieu Bertrand pense que la simplification des procédures annoncée est bienvenue, ainsi que le partage d'accès aux garanties, car ils permettront le financement de secteurs fermés à la BEI, comme la défense.

En outre les priorités définies, comme la recherche et l'innovation, sont pertinentes. Le programme InvestEU est plus ciblé politiquement, ce qui est positif. Mais il faudra bien équilibrer l'analyse financière et la dimension politique des projets. Ni les partenaires financiers, ni les porteurs de projets ne souhaitent subir une pression politique.

Pour le secteur social, il existe une vraie difficulté de montage des projets dans une forme adaptée au financement bancaire. La plate-forme de conseil et le portail InvestEU pourront y aider.

Anne Macey demande si le programme InvestEU permettra de renforcer le rôle des acteurs de terrain ?

Matthieu Bertrand pense que c'est la bonne direction. Il souligne que préparer un projet prend du temps, particulièrement pour les infrastructures où il faut compter cinq à sept ans. On compte peu de projets transfrontaliers car leur complexité n'est pas seulement financière et qu'il faut une forte volonté politique.

Laurent Zylberberg partage cet avis sur les projets transfrontaliers.

Il souhaite poser le problème du partage des rôles d'un point de vue politique. L'idée de l'Europe est en crise. Pour y répondre **deux voies** se présentent :

1. Donner plus de poids aux institutions européennes pour qu'elles soient plus visibles.
2. Favoriser l'action des institutions nationales légitimes, porteuses de l'intérêt européen.

Il pense que cette deuxième voie est la plus efficace.

Certes, le plan Juncker a été un succès, mais ce succès n'est pas perçu.

Le rôle de la BEI, en liaison avec les banques nationales d'investissement, est crucial pour arrimer les actions européennes aux acteurs locaux.

Nicolas Gaubert accueille positivement l'objectif de simplification et de rationalisation.

Il regrette en revanche, que face à l'affichage d'une ambition forte d'interconnexion des territoires européens, les moyens budgétaires mobilisés soient trop faibles.

Au-delà des nouveaux projets, il se félicite que le programme InvestEU ait identifié et ait pris en compte l'importance de l'entretien des infrastructures.

Questions de la salle

Dominique Perrut s'interroge sur l'absence de coordination entre le plan Juncker et les fonds de cohésion. Il demande si une étude a été faite sur l'effet de substitution entre les financements du plan Juncker et les projets qui se seraient de toute façon réalisés. Enfin il note qu'InvestEU amorce une politique industrielle européenne.

Un participant demande ce qui existe en matière d'investissements en fonds propres.

Un autre participant demande l'avis du panel sur la situation en Italie.

Michel Aglietta observe que le plan Juncker est né dans l'urgence et qu'il a eu un effet multiplicateur. Mais aujourd'hui on s'oriente vers une politique industrielle, avec une valeur ajoutée européenne. Elle se justifie particulièrement :

1. Pour les biens communs
2. Pour surmonter les externalités
3. Pour les réseaux.

Par exemple, l'énergie solaire est plus facile à produire en Grèce qu'autour de la Baltique ; or, c'est le contraire qui se produit. Il faudrait y ajouter des réseaux intelligents (smart grids) vers l'Union et de l'intelligence artificielle pour compenser l'intermittence.

On peut aussi se demander pourquoi les banques nationales de développement ne sont pas actionnaires de la BEI.

Matthieu Bertrand pense qu'il n'y a pas eu d'effet de substitution. Les financements de la BEI, cohérents avec les trois priorités citées par Michel Aglietta, s'adressent à des projets qui ne se seraient pas réalisés sans eux.

Laurent Zylberberg a toujours un doute sur le concept d'additionnalité. Il n'est pas facile de répondre à la question : « qu'est-ce qui se serait passé si on n'avait pas accompli telle action ? ». Il y a eu des investissements en fonds propres avec l'intervention d'institutions comme le Fonds Marguerite.

La situation en Italie pose la question de la prise en compte des investissements de long terme. Le profil des financements en infrastructures est une courbe en « J » ; on investit beaucoup au départ puis les revenus rentrent régulièrement. Si on traite tous les investissements de la même façon, on favorise les investissements à court terme, ce qui est contradictoire avec l'objectif de transformation vers une croissance soutenable.

Il faut enrichir la notion de valeur ajoutée européenne, en la mettant au pluriel : des valeurs ajoutées européennes ; donc des valeurs définies et construites avec les acteurs locaux que sont notamment les banques nationales de développement.

Enfin, pour que ces dernières deviennent actionnaires de la BEI, il aurait fallu augmenter son capital pour qu'elles puissent y participer. Mais le fait que l'accès direct leur soit désormais ouvert va dans le bon sens.

Pour **Saila Valtonen** l'argent de l'UE doit évidemment se porter ailleurs que là où le conduisent les mouvements spontanés du marché. La complexité des procédures a été pointée comme un obstacle important, c'est pourquoi InvestEU définit un objectif de simplification.

Les investissements directs en fonds propres ne sont pas possibles par le budget européen mais peuvent être réalisés avec certains instruments de la BEI.

Nicolas Gaubert regrette lui aussi le manque de complémentarité entre plan Juncker et fonds structurels et se félicite qu'elle puisse s'améliorer dans le cadre d'InvestEU. Il souligne que la plateforme européenne de conseil en investissement (EIAH) répond à un vrai besoin.

● Échange de vues 2 : réinventer les entreprises et le capitalisme, enjeu majeur pour la cohésion sociale et économique

Intervenants

Jean-Paul BAILLY, Président d'honneur du Groupe La Poste

Jean-Hervé LORENZI, Président du Cercle des Economistes

Modération

Marcel GRIGNARD, Président de Confrontations Europe

Marcel Grignard, *Président de Confrontations Europe*, considère que les défis du monde d'aujourd'hui posent la question de l'avenir de l'humanité. Est-ce qu'il ne faut pas pousser l'UE à avancer vers un cadre de financement qui, selon l'expression de Philippe Herzog, « remette la finance en société » ? Est-ce que ce n'est pas le moment de se poser la question de la finalité de l'entreprise, considérée comme une communauté humaine, capable avec toutes ses parties prenantes, de construire une réponse locale à ce besoin de prendre en compte les biens communs qui sont l'avenir de l'humanité ?

Pour **Jean-Hervé Lorenzi**, *Président du Cercle des Economistes*, réformer le capitalisme européen est une belle ambition, mais peut-être aussi une facilité de langage. Après la chute du mur de Berlin, on pensait que le capitalisme américain avait triomphé. En fait, c'est l'économie de marché qui a gagné, avec des formes de capitalisme très différentes :

- Le capitalisme anglo-saxon
- Le capitalisme d'Europe continentale
- Le capitalisme chinois

Dans le capitalisme européen les acteurs partagent les revenus et le pouvoir dans les entreprises, à la différence du capitalisme anglo-saxon. Mais ils se heurtent à de graves difficultés :

- des sociétés vieillissantes où la part de PIB consacrée aux seniors est de 20 % et va croître progressivement jusqu'à 30 % ;
- après quelques années d'efforts pour augmenter la régulation du monde financier, on est reparti en pleine financiarisation ;
- la répartition des activités productives est étonnante : pourquoi n'y a-t-il pas de GAFAs en Europe ?
- l'explosion des inégalités atteint un niveau tel qu'on peut penser qu'un rééquilibrage va devenir inéluctable.

On peut espérer l'émergence d'un modèle d'entreprise européen, mais elle n'est pas visible pour demain. Il existe des efforts vers une entreprise dont les objectifs iraient au-delà du seul intérêt des actionnaires : le projet de loi pacte prévoit une nouvelle définition de l'entreprise, lui permettant de se fixer des objectifs sociaux et environnementaux ; le rapport Notat- Sénard promeut une entreprise objet d'intérêt collectif.

Se dessine l'image d'un capitalisme européen intégrant le souci de long terme, ne jetant pas aux orties le financement bancaire au profit du seul financement par le marché, rejetant l'horizon de court terme de la Value at risk (VAR), rétrécissant les marges d'inégalité et introduisant un peu plus de cogestion.

Mais nous baignons dans un univers économique qu'on a du mal à saisir, dont les évolutions sont impossibles à prévoir.

Jean-Hervé Lorenzi éprouve ainsi,

- un optimisme limité pour demain,
- un peu plus d'optimisme pour après-demain,
- et une conviction sans limite pour la qualité de l'objectif.

Jean-Paul Bailly, *Président d'honneur du groupe La Poste*, constate que nous vivons une période extraordinairement troublée, avec la dégradation de l'environnement, l'épuisement des ressources, le milieu du travail anxiogène, les replis nationaux,...

Les entreprises ne peuvent pas se contenter de regarder la situation en la déplorant. Elles sont le lieu d'échange avec toutes les parties prenantes. Un fort mouvement s'amorce.

Les entreprises ont des moyens. Elles sont elles-mêmes puissantes et la société civile devient de plus en plus exigeante à leur égard. Leur intérêt bien compris est de créer la confiance avec tous leurs interlocuteurs. Elles ne peuvent pas répondre intégralement à toutes les demandes, mais chacun doit avoir le sentiment d'être écouté et comprendre pourquoi telle ou telle exigence n'a pas été satisfaite.

Comme le notait **Jean-Hervé Lorenzi**, un mouvement se dessine dans ce sens, vers « l'entreprise objet d'intérêt collectif » étudiée par le rapport Notat-Sénard.

C'est une grande chance à saisir pour l'Europe car ce mouvement va dans le sens d'une meilleure cohérence, d'une cohésion plus forte et d'une expression de la culture européenne, différente des capitalismes américain et chinois.

Il s'agit de s'engager dans un dynamisme responsable, de créer la confiance et de prendre en compte les enjeux du long terme.

Michel Aglietta signale que dans le récent rapport « Transformer le régime de croissance », une analyse de la gouvernance d'après les bilans de 270 entreprises sur la période 1990–2015 a permis de montrer que la valeur actionnariale au sens strict s'applique dans le monde anglo-saxon, alors qu'il existe une alliance partenariale dans un modèle de codétermination en Allemagne entre actionnaires « patients », banques et organisations salariales, tournée vers les intérêts de long terme. La France se situe dans une position intermédiaire, mais glisse progressivement vers le modèle anglo-saxon.

Anne Macey s'interroge sur ce qu'on pourrait faire pour développer un modèle européen d'entreprise.

Jean-Hervé Lorenzi constate que l'idée de réguler les acteurs financiers née après 2008 s'est rapidement estompée. Les 27 pourraient avancer des critères ne favorisant pas la valeur actionnariale immédiate. Mais ce n'est pas facile dans un contexte peu prévisible.

Jean-Paul Bailly entend ceux qui disent que la vision à long terme est la bonne, mais que nous serons tous morts avant. Mais si la majorité pense que c'est la bonne direction pour l'Europe il faut y aller.

En réponse à une question sur la porosité entre le monde politique et financier, **Jean-Paul Bailly** répond que beaucoup de l'avenir repose sur la façon dont se comporteront les entreprises.

[Jean-Hervé Lorenzi](#) est réticent sur les explications par des questions de personnes. Il pense que le problème fondamental est la complexité du monde contemporain, dont nous avons le plus grand mal à comprendre comment il fonctionne.

La vision naïve d'une finance servant à faire tourner l'économie a disparu. Aujourd'hui la finance est une industrie en tant que telle. Ceci contribue à la difficulté de conceptualisation du monde dans lequel nous sommes.

Pour [Jean-Paul Bailly](#), le politique devrait être en tête de la prise en compte de toutes les parties prenantes.

[Marcel Grignard](#) constate qu'on n'a pas abordé la crise de la démocratie. Le chemin qu'on veut aborder est très raide. Bien sûr, la puissance publique a un rôle majeur à jouer. Pour leur part, les entreprises ne sont pas démunies de moyens d'action.

Dans les deux cas la volonté politique au sens noble du terme est essentielle.

● [Table ronde 3 : Des moyens financiers à la hauteur de nos ambitions](#)

[Intervenants](#)

Nicolas BROOKES, Directeur en charge de la politique régionale à la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM)

René KASSIS, Président de la Commission Fonds d'Infrastructures de l'Association Française de Gestion d'actifs et Directeur de la gestion fonds de dette à la Banque Postale Asset Management

Gérard DE LA MARTINIÈRE, Président de la Task Force Investissement de Long Terme de la Caisse des Dépôts et Consignations

Emmanuel MASSE, Chef du service des Politiques Macroéconomiques et des Affaires Européennes à la Direction Générale du Trésor au sein du Ministère de l'Economie

Modération

Baudouin BAUDRU, Chef de Représentation adjoint de la Commission européenne à Paris

Baudouin Baudru, *Chef de Représentation adjoint de la Commission européenne à Paris*, commence par présenter le cadre financier pluriannuel 2021–2027. Il s'agit de résoudre la quadrature du cercle, car on ajoute de nouvelles priorités (défense, sécurité, migrations), tout en préservant l'acquis des politiques européennes et en intégrant la baisse de revenus de 12 milliards €/an due au Brexit.

Construire un budget européen avec 1,14 % du PIB, c'est difficile. D'où les mesures d'optimisation proposées par la Commission dans le cadre d'InvestEU et la volonté de réduire puis d'éliminer les rabais.

Pour que l'UE, y compris les Etats membres, puisse mieux mobiliser les capitaux, l'Union des Marchés de Capitaux (CMU) doit progressivement se mettre en place.

On a souligné le succès du plan Juncker, mais son insuffisance dans le domaine des investissements sociaux. C'est pourquoi ce secteur est visé spécifiquement dans InvestEU avec un montant de 4 milliards d'euros.

Gérard de la Martinière, *Président de la task force investissement de long terme de la place de Paris*, observe que la CMU comporte des vertus mais aussi des vices. Elle ne semble pas conduire à des avancées significatives en faveur de l'investissement de long terme.

Dès novembre 2011, la task force des investisseurs de long terme de la place de Paris avait déploré l'insuffisance des investissements de long terme en Europe et pointé qu'une surréglementation à des fins de sécurité excessive aggraverait les obstacles au financement du long terme. Le constat est toujours valable, même si le Livre vert sur le financement de long terme de Michel Barnier fut une bonne surprise et le plan Juncker une divine surprise.

Mais le niveau des investissements européens n'a pas retrouvé son niveau de pré-crise, contrairement à ce qu'on peut observer ailleurs dans le monde.

La part des actions dans l'épargne des ménages a continué à baisser. Certaines mesures de la CMU vont dans le bon sens, mais elles ne donneront des résultats que dans 30 ans. En attendant, l'investissement de long terme va continuer à être dramatiquement insuffisant.

On ne peut se contenter d'adapter la réglementation à la marge, comme pour Solvabilité II.

Le paradoxe c'est que l'épargne européenne est abondante mais se heurte à des obstacles pour se diriger vers les investissements de long terme.

D'où la nécessité d'une définition de l'investissement de long terme. Voici celle proposée par le rapport de la task force investissement de long terme de la place de Paris :

«L'investissement de long terme est la stratégie de placement financier déployée par un opérateur, quel qu'il soit, disposant de ressources stables qui, à la fois, autorisent et nécessitent une allocation d'actifs susceptibles de produire un retour économique dans le temps ».

Il existe un chantier prioritaire : mieux comprendre et mieux réguler les investissements de long terme.

Emmanuel Masse, *Chef du service des Politiques macroéconomiques et des Affaires européennes à la Direction Générale du Trésor*, confirme le déficit d'investissement en Europe par rapport à la

situation d'avant crise, avec des différences importantes selon les pays. Ceci est certes lié à la crise de 2008, mais a surtout été impacté par la crise de la zone euro en 2011 avec une baisse importante des investissements publics.

Le plan Juncker a eu pour objectif de mobiliser les fonds privés à partir d'investissements publics. Le fonds européen d'investissement, filiale de la BEI, a joué un rôle clé sur la période.

On peut noter avec satisfaction que le PIB par tête des pays de l'Est rattrape celui de l'Ouest, grâce aux effets des financements européens. En revanche, au sein de la zone euro, l'Italie s'éloigne progressivement de l'Allemagne. D'où le souhait d'instaurer un budget spécifique de la zone euro exprimé par la France.

À noter que si la dette et le déficit finançaient la croissance, l'Italie et la France seraient champions du monde !

Nicolas Brookes, *Directeur en charge de la politique régionale à la Conférence des régions périphériques maritimes*, soutient la demande du Parlement européen, votée ce matin, de porter le budget européen à 1,3 % du RNB, pour une politique européenne ambitieuse.

Il observe qu'il manque une stratégie de long terme pour donner un cadre aux investissements de long terme.

Il regrette que les différents instruments financiers ne soient pas utilisables de façon égale : il est plus simple de recourir aux financements du plan Juncker qu'à ceux de la politique de cohésion. Il pense que la gestion partagée est mieux adaptée pour certains projets, notamment dans le domaine social et celui de l'innovation.

Il note que parfois les instruments financiers européens et nationaux se font concurrence.

Baudouin Baudru note au passage, que le Semestre européen, qui couvre de plus en plus de domaines, pourrait être considéré comme l'amorce d'une modalité de définition d'une stratégie européenne.

René Kassis, *Président de la Commission Fonds d'infrastructures de l'AFG et Directeur de la gestion fonds de dette à la Banque Postale Asset Management*, partage l'analyse de Gérard de la Martinière. Mais un grand chemin a été parcouru depuis 10 ans.

Les banques étant dans l'incapacité de faire face, les investisseurs institutionnels ont pu investir dans l'économie réelle, notamment les infrastructures. Tout un écosystème s'est créé. De nouveaux acteurs du financement long sont apparus.

On a tendance à critiquer les régulateurs, mais des vents favorables se sont levés, par exemple pour le traitement privilégié des infrastructures dans Solvabilité II.

Il existe toute une panoplie de couples financements/projets, activement utilisés.

Dans la seconde séquence, **Baudouin Baudru** demande aux participants de la table ronde de se projeter vers l'avenir.

Gérard de la Martinière pense que les investissements de long terme sont la clé de la compétitivité européenne dans les 50 ans qui viennent. Il faut donc reconstituer un cadre réglementaire favorable à ces investissements. On ne peut se contenter de rustines, il faut rebâtir le système.

Emmanuel Masse souligne que les investissements de long terme ne sont pas seulement ceux réalisés dans les infrastructures. Il s'agit aussi d'investissements humains, de transition climatique, etc.

Le budget européen a des moyens limités. Il doit donc être utilisé dans une logique de cohésion et d'effet de levier. InvestEU prend le relais du plan Juncker dans ce sens.

Pour favoriser les investissements privés il faut à la fois jouer sur les financements bancaires et de marché. L'Union bancaire n'est pas encore complètement achevée, par l'effet de la diversité des réglementations nationales. L'épargne européenne est forte, mais la fragmentation l'est aussi, avec par exemple 27 droits différents de la faillite. Il s'agit là d'enjeux structurels.

Nicolas Brookes exprime ses réticences par rapport aux objectifs de synergie. Il pense que celle-ci peut brouiller la vision d'enjeux différents.

René Kassis insiste sur la difficulté de la préparation des projets en amont de la demande de financement. C'est bien là le plus important. Ensuite, pour choisir entre les financements bancaires, obligataires ou de marché, l'expertise existe et peut être mobilisée, notamment à travers la plateforme de conseil.

● **Échange de vues 3 : Autour du livre de Philippe Herzog « D'une révolution à l'autre. Mémoires », la cohésion en Europe, un projet de civilisation**

Intervenants :

Philippe HERZOG, Président fondateur de Confrontations Europe

Mario TELO, Président émérite de l'Institut d'Etudes Européennes de l'Université Libre de Bruxelles (IEE-ULB), membre de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique

Modération :

Edouard SIMON, Directeur du Bureau de Bruxelles, Confrontations Europe

Baudouin BAUDRU, *Chef de Représentation adjoint de la Commission européenne à Paris*

Édouard Simon, *directeur du bureau de Bruxelles de Confrontations Europe*, rappelle que l'histoire de l'Europe est marquée par la tension entre la recherche de l'unité et la revendication légitime des diversités. L'équilibre entre unité et diversité est aujourd'hui traversé par les multiples crises auxquelles nous faisons face.

Ces crises menacent la cohésion européenne.

Ce thème de la cohésion constitue la toile de fond du livre de Philip Herzog « D'une révolution à l'autre. Mémoires ».

Philippe Herzog, Président-fondateur de Confrontations Europe, confie que ce livre est né du sentiment d'une double obligation :

– Un devoir de mémoire, ce devoir dont on parle tous les jours alors que la mémoire européenne est occultée sur la place publique. Or, si on veut ouvrir des perspectives d'avenir il faut connaître d'où nous venons.

– Ouvrir la voie à une refondation de l'Europe, parce que les temps l'appellent. Une refondation dont l'esprit sera d'aller vers une communauté politique.

On voit dans l'actualité la tentation d'opposer les nationalistes aux pro-européens. Mais cette simplification occulte une analyse plus profonde des souffrances éprouvées par les peuples, des trajectoires historiques différentes et le fait que l'euro-scepticisme s'est répandu un peu partout. Il faut se garder des simplifications pour construire notre avenir en conscience.

Le monde a changé. Sans nier les apports passés de l'Europe, une refondation est nécessaire, fondée sur **trois principes fondamentaux** :

1. Toucher chaque individu, afin qu'il puisse inscrire son projet de vie dans le projet européen.
2. Élaborer le projet avec les citoyens. Ce processus sera participatif ou ne sera pas.
3. Et construire avec tous les citoyens. La vocation de l'Europe ce n'est pas de réunir le noyau dur des plus forts. Il faut éviter l'Europe à plusieurs vitesses dont l'institutionnalisation figerait la fragmentation.

De ce point de vue, la cohésion est en plein dans le sujet. Selon la définition du dictionnaire Robert, la cohésion est « l'ensemble des forces qui maintiennent associés des éléments d'un même corps ».

On voit bien que la cohésion ce n'est pas simplement s'adresser à un guichet unique.

Bien sûr, la cohésion admet la diversité. Certains ont l'obsession de l'unité d'autres non. Il faut choisir. Bâtir l'unité se heurte à d'importantes différences d'identification des individus à l'Europe.

Pour refonder le projet européen, **Philippe Herzog** identifie **trois points essentiels**.

1. Il faut se poser la question de la dimension cognitive et culturelle de la cohésion.

Quel est le ciment culturel ? Nous avons achoppé sur l'élargissement que les Français n'aiment pas. Mais les problèmes de l'eurozone sont bien dus aux pays de l'Ouest plutôt qu'aux nouveaux arrivants. On retrouve ici la question de la mémoire. Un élargissement qui n'intègre pas l'histoire de ces peuples est voué à l'échec.

D'où l'importance de l'éducation, avec la formation aux langues et à l'histoire des peuples européens. Cette formation doit faire l'objet d'une politique européenne active.

2. Le manque de cohésion est lié à la question sociale.

Il s'agit d'un vice structurel. La séparation entre le social et l'économique est diabolique. On ne lèvera pas cette séparation facilement. L'Europe ne va pas devenir une Europe Providence. Elle est aujourd'hui une puissance commerciale (pas une puissance économique). Les coopérations et les solidarités réclamées par Jacques Delors n'ont jamais été réalisées. Nous sommes dans la situation d'une carence de stratégie économique et de la séparation de l'économique et du social.

Il faut se rassembler autour des biens communs sur lesquels les pays auraient la possibilité d'organiser leur coopération. Les peuples vont devoir choisir s'ils acceptent d'investir dans ces biens communs. Il ne serait pas nécessaire que tous décident d'adhérer à tout. Mais, sur la base du volontariat, des pays pourraient partager des coopérations renforcées.

La question du marché du travail est centrale. Tous les pays connaissent un déficit de compétences. On a besoin d'une politique du travail qui touchera chacun. Il ne s'agit pas de prévoir une indemnisation du chômage au niveau européen (c'est pour ça qu'on ne peut parler d'Europe Providence) mais, par exemple, d'instituer un fonds pour faciliter les mobilités.

3. Il faut aussi poser la question de la cohésion dans sa dimension externe.

La cohésion se définit aussi par la relation avec les pays et les peuples hors d'Europe. Dans ce domaine comme dans d'autres les Etats membres devront consentir à l'Europe des attributs de puissance publique tout en préservant leur autonomie.

L'Europe peut contribuer à la formation d'une civilisation mondiale. Plus prosaïquement des coopérations sont indispensables, par exemple pour sauver l'accord sur le climat. Faut de basculer massivement des financements vers l'Afrique, l'accord COP21 ne survivra pas. De même l'Europe doit construire une politique d'accueil et d'intégration des migrants.

C'est par l'utilisation de méthodes « bottom-up » que la rénovation de l'Europe pourra se construire. Il s'agit justement de la méthode utilisée par Confrontations Europe depuis sa création.